



localisation non précisée sur le PV

Par **Balouk**, le **09/06/2023** à **18:02**

Bonjour,

Je me suis fait verbalisé sur la route départementale D75C à PONT-EVEQUE dans l'Isère, j'ai eu 3 verbalisations avec mon véhicule.

1 - Pour usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation, lieu D75C PONT-EVEQUE 38.

2 - Conduite d'un véhicule à une vitesse excessif eu égard au circontances lieu D75C à PONT-EVEQUE 38.

3 - Franchissement d'une ligne continue par le conducteur du véhicule lieu PONT-EVEQUE 38.

Pour info, concernant mon infraction n°3 n'est pas complète car le secteur est bien indiqué PONT-EVEQUE 38, mais pas l'endroit qui n'est pas précisé.

Puis-je annulé ce dernier et comment je dois procéder ?

exemple de lettre, de contenu.

En vous remerciant par avance,

Cordialement Maître.

MR xxxxx anonymisation

Par **LESEMAPHORE**, le **09/06/2023** à **19:56**

Bonjour

Vous devez préciser si c'est vous conducteur identifié apres interception du vehicule qui avez reçu les contraventions , ou si ces contraventions sont adressée au titulaire du certificat d'immatriculation et et dans ce cas , si le certificat est établi au nom d'une personne physique .

Par **janus2fr**, le **09/06/2023** à **22:35**

Bonjour,

Avez-vous été intercepté ?